
APPEL À PROJETS 2027

Grand-Métis, Canada, le mercredi 2 septembre 2026 – Depuis 2000, le Festival international de jardins transforme chaque été les Jardins de Métis en laboratoire de création paysagère. Pour sa 28^e édition, il invite architectes paysagistes, architectes, artistes et équipes multidisciplinaires du monde entier à concevoir cinq nouveaux jardins. La prochaine édition débutera le samedi 19 juin 2027 aux Jardins de Métis, dans la région touristique de la Gaspésie, au Québec.

Thématique 2027 – *Rendre visible(s) : Géographies alternatives*

C'est en 2027 que se conclura le cycle thématique triennal imaginé par la directrice artistique du Festival, Ève De Garie-Lamanque, et consacré à notre rapport à l'espace et au territoire.

En 2025, *Frontières* se concentrait sur les enjeux de représentation, d'organisation et de gestion de l'espace géographique, soulevant d'emblée des préoccupations de l'ordre de la géopolitique et de la propriété privée. En 2026, *Cartographier le sensible* a abordé les dimensions immatérielles et affectives du lieu en favorisant une dynamique relationnelle et en remettant l'utilisateur et l'utilisatrice au premier plan.

Ce nouvel appel, qui se présente sous la bannière *Rendre visible(s) : Géographies alternatives*, permettra de sélectionner cinq projets de jardins contemporains qui poursuivront la réflexion entamée lors des éditions précédentes tout en faisant ressortir ses angles morts.

Émergeant à la confluence de *Frontières* et de *Cartographier le sensible*, cette nouvelle thématique questionne les mécanismes, les approches et les systèmes établis comme normes. Pour ce faire, elle se nourrit notamment des concepts d'intersectionnalité (cadre théorique introduit en 1989 par la juriste américaine Kimberlé W. Crenshaw) et de contre-cartographie (terme créé en 1995 par la sociologue américaine Nancy Lee Peluso), qui visent entre autres à donner une voix et à rendre visibles les individus ainsi que les communautés marginalisés ou traditionnellement sous-représentés.

Afin d'assurer la complémentarité — tant sur le fond que sur la forme — avec les projets retenus lors des deux premières années du cycle thématique, les concepteur-trices sont encouragé-es à consulter les pages web et les communiqués de la [26^e édition](#) et de la [27^e édition](#) du Festival.



Admissibilité des candidat-es

Cet appel à projets est ouvert aux architectes paysagistes, architectes, artistes visuels et équipes multidisciplinaires du Canada ou de l'étranger. Le Festival encourage la formation d'équipes réunissant plusieurs disciplines. Une seule proposition peut être soumise, individuellement ou en équipe, et les participant-es peuvent provenir d'une même ville ou d'un même pays, ou de différentes régions du monde.

Les candidat-es sont invité-es à concevoir un jardin pouvant s'inscrire dans l'un ou l'autre des axes du Festival. Une fois les projets sélectionnés, les comités artistique et technique du Festival détermineront, en collaboration avec les concepteur-trices, le site qui mettra le mieux en valeur chaque projet. Le jardin devra être conçu pour être présenté pendant au moins deux étés, et des stratégies devront être proposées afin de revaloriser, de réemployer ou de recycler ses matériaux au terme de sa présentation.

Date limite de réception des candidatures

La date limite pour soumettre un dossier en ligne est le **mardi 27 octobre 2026 à 17 h HAE (UTC-4)**. Les candidatures transmises après cette échéance ne seront pas considérées.

Tous les détails sont présentés ici : projets.festivalinternationaldejardins.ca.

LIGNES DIRECTRICES

Processus de sélection

Les jardins seront sélectionnés par un jury selon les critères suivants :

- Le respect de l'orientation donnée à la 28^e édition, soit ***Rendre visible(s) : Géographies alternatives***;
- L'originalité du concept et le caractère novateur du jardin;
- La portée sensorielle et intellectuelle du jardin (expérience des usager·ères);
- L'apport contributif au domaine de l'art du jardin / à la diversification des champs de pratique de l'architecture de paysage;
- La rigueur de la recherche et la posture critique;
- La constructibilité du jardin / faisabilité du projet;
- L'écoresponsabilité et le développement durable.

Lors de ses délibérations, le jury considérera également, s'il y a lieu, la composition de l'équipe impliquée dans le projet et les enjeux de sécurité soulevés par celui-ci.

Tous·tes les participant·es à l'appel de dossiers recevront par courriel les résultats du concours. Notez que d'autres concepteur·trices peuvent être invité·es à participer au Festival en plus de ceux qui seront sélectionné·es à la suite de cet appel.

Festival international de jardins : Forum d'innovation et laboratoire d'expérimentation

Le Festival international de jardins est le plus important festival de jardins contemporains en Amérique du Nord et l'une des principales plateformes internationales de création et de diffusion en recherche architecturale. Depuis sa création en 2000, près de 200 jardins ont été présentés in situ à Grand-Métis et dans des lieux extra-muros au Canada et à l'étranger. Le Festival se déroule sur un site adjacent aux jardins historiques, permettant d'établir un dialogue entre l'histoire et la modernité, entre la conservation, la tradition et l'innovation. L'événement propose chaque année une trentaine de créations réalisées par quelque 70 architectes, architectes paysagistes et concepteur·trices de diverses disciplines. Au fil des années, le Festival international de jardins a présenté les travaux de concepteur·trices parmi les plus influent·es de leur génération, dont Agence Spatiale, Appareil Architecture, BGL, Pierre Bélanger, Claude Cormier, Pierre Thibault, Adrian Blackwell et Jane Hutton, CCxA, Mason White et Lola Sheppard, Diana Balmori, Michael Van Valkenburgh, Snøhetta, Charles Waldheim, Ken Smith, Bernard Lassus, NIPPAYSAGE, Christopher Bradley-Hole, Topotek 1, Aranda\Lasch, Stoss Landscape Urbanism, Taylor Cullity Lethlean et Atelier Le Balto. Depuis 2019, le Festival assure également le fonctionnement de la Maison d'Ariane, située à Métis-sur-Mer, et de son programme de résidences. Le Festival est présenté grâce au soutien financier du Conseil des arts du Canada, de Patrimoine canadien, du Conseil des arts et des lettres du Québec, avec l'appui d'une communauté de personnes donatrices et amies du Festival.

Le Festival encourage les participant·es à explorer le jardin dans toutes ses dimensions, en partant de la réalité du lieu (territoire et contexte), pour créer une diversité d'expériences sensorielles, émotives et intellectuelles pour les visiteur·ses. Le Festival s'intéresse au jardin comme espace d'intervention et thème de réflexion, sans négliger ses aspects botaniques et horticoles. Il conçoit le

jardin comme un lieu multisensoriel et encourage les concepteur-trices à se pencher sur l'expérience du-de la visiteur-se, en provoquant l'interaction, la participation, les échanges et les réflexions.

Site du Festival

Présenté à Grand-Métis dans la région touristique de la Gaspésie au Québec (Canada), le Festival se déroule sur un site adjacent aux Jardins de Métis, créés par Elsie Reford entre 1926 et 1958, et reconnus lieu historique national du Canada et site patrimonial du Québec.

Le site du Festival est bordé au nord par l'immense fleuve Saint-Laurent, à l'ouest par un boisé de feuillus (peupliers faux-tremble) et à l'est par un grand champ et une forêt boréale principalement composée de conifères. L'ensemble s'articule selon deux axes perpendiculaires.

L'axe nord-sud est constitué d'un alignement de terrains de dimensions identiques (10 m x 20 m). Ces parcelles ensoleillées et ouvertes possèdent une entrée/sortie à l'ouest et/ou à l'est. Elles sont séparées entre elles par des filtres végétaux plantés d'un mélange de bouleaux, d'érables, de tilleuls, de plantes couvre-sol ou de matériaux inertes.

L'axe est-ouest consiste en une série de chambres vertes de tailles variables (150 à 250 m²) et de configurations irrégulières. Encadrées principalement de conifères (épinettes blanches) et de feuillus (peupliers faux-tremble), ces chambres sont moins ensoleillées que les parcelles de l'axe nord-sud. Elles disposent d'une seule entrée/sortie (côté allée) et certaines offrent des percées visuelles sur le fleuve.

Les sols sont argileux et la nappe phréatique est située à 1,5 mètre de profondeur. Les candidat-es doivent en tenir compte dans leur conception. Les excavations importantes devraient donc être évitées. Tous les sites possèdent un système de drainage souterrain et ont accès à de l'eau et à de l'électricité.

Les conditions climatiques estivales à Grand-Métis sont modérées, avec des températures qui varient entre 15°C et 30°C, de juin à septembre. La plupart des plantes vivent bien sous ce climat (zone 4b). Presque toutes les plantes annuelles et même certains végétaux exotiques peuvent être utilisés durant la période estivale. La carte des zones de rusticité des plantes (www.planthardiness.gc.ca) montre les zones du Canada qui sont les plus propices à la survie de différents types d'arbres, d'arbustes et de fleurs, d'après les conditions climatiques moyennes de chaque région.

Nous effectuons les plantations en serre dès le mois de mars. La mise en terre des végétaux sur le site du Festival a lieu un peu avant l'ouverture du Festival, généralement en présence des concepteur-trices. Il faut donc envisager des espèces ayant déjà une certaine maturité et/ou une croissance rapide pour escompter une belle floraison durant la période d'exposition du jardin.

Encadrement et construction des projets

La construction de chaque jardin résulte d'une étroite coopération entre l'équipe du Festival et l'équipe de conception (les concepteur-trices). Un coordonnateur technique et un contremaître encadrent les travailleur-ses, stagiaires et bénévoles. La construction des jardins sur le site du Festival débutera au début du mois de mai et devra être complétée au plus tard le vendredi 18 juin, à moins de force majeure (telles que des conditions atmosphériques défavorables). L'entretien des jardins sera assuré par l'équipe du Festival tout au long de l'été.

Les concepteur-trices dont le projet sera sélectionné devront se déplacer à Grand-Métis afin d'activement participer au chantier, dans la mesure de leurs capacités, durant l'entière semaine précédant l'ouverture du Festival (du dimanche 13 au samedi 19 juin 2027 inclusivement). Durant cette période, iels seront hébergé-es dans les environs, aux frais du Festival.

Honoraires et budget

Le budget alloué pour la réalisation de chaque jardin est de **27 000 \$ CAD**. Cette somme est répartie comme suit :

- **7 000 \$ CAD** en honoraires pour l'équipe de concepteur-trices (payable en deux versements);
- Jusqu'à **15 000 \$ CAD** pour l'achat des matériaux nécessaires à la réalisation du jardin (incluant, au besoin, les honoraires de spécialistes). Ce montant est géré conjointement par le Festival et les concepteur-trices;
- L'équipe du Festival assure la construction et l'entretien de chaque jardin. Le budget pour la main d'œuvre est évalué à **5 000 \$ CAD**. Cette somme est gérée par le Festival.

Le Festival assume pour chaque jardin, sur présentation de factures justificatives, les frais de déplacement jusqu'à concurrence de :

- **1 000 \$ CAD** pour les concepteur-trices du Québec;
- **2 000 \$ CAD** pour les concepteur-trices des autres provinces et territoires canadiens;
- **3 000 \$ CAD** pour les concepteur-trices venant de l'étranger.

Les concepteur-trices sont invité-es à solliciter des dons, commandites ou bourses pour aider à couvrir leurs frais de voyage ou les coûts des matériaux. Le Festival offrira de la visibilité aux mécènes et commanditaires en fonction de l'importance de leur contribution.

Présentation des candidatures

Vous devez vous inscrire sur notre plateforme web avant de pouvoir transmettre votre dossier, ce qui ne prendra que quelques minutes. Vous pouvez vous inscrire en tout temps et revenir plus tard pour transmettre votre proposition en visitant le projets.festivalinternationaldejardins.ca.

La date limite pour recevoir électroniquement les candidatures est le mardi 27 octobre 2026 à 17 h HAE (UTC-4).



Le dossier de candidature (en français ou en anglais) doit être organisé en trois fichiers distincts et téléversé sur la plateforme web :

- A 1 fichier PDF (Maximum 10 Mo, 300 ppp et mode RVB) présentant le PROJET de manière anonyme et contenant dans l'ordre :**
- Une planche 11" x 17" ou A3 avec :
 - Texte de 180 mots qui décrit le concept du jardin et présente l'expérience proposée aux visiteur-ses;
 - Plan du jardin (échelle minimum de 1/100);
 - Liste des végétaux envisagés.
 - Une planche 11" x 17" ou A3 avec :
 - 2 vues ou élévations (échelle au choix);
 - 1 perspective, croquis réaliste ou rendu, montrant le jardin dans son entier.
- B 1 image JPG présentant le PROJET :**
- Une vue principale du projet, en format JPG, d'une taille maximale de 13 Mo ou 3000 x 4500 pixels.
- C 1 fichier PDF (maximum 5 Mo) identifiant le-la CONCEPTEUR-TRICE ou les membres de l'ÉQUIPE et contenant dans l'ordre :**
- Une page de présentation 11" x 17" ou A3 avec :
 - Titre du projet;
 - Nom du-de la concepteur-trice ou des membres de l'équipe avec leur profession (architecte, architecte paysagiste, etc.);
 - Ville et pays de résidence;
 - Courte présentation du-de la concepteur-trice ou de l'équipe (80 mots);
 - Réponse à la question suivante (70 mots) : De quelle manière votre projet illustrera-t-il la thématique de l'édition 2027, *Rendre visible(s) : Géographies alternatives?*
 - Une planche 11" x 17" ou A3 présentant jusqu'à trois projets récents de l'équipe et/ou des concepteur-trices.
 - Le curriculum vitæ des concepteur-trices (maximum de 2 pages par personne).
 - Coordonnées complètes (adresse, téléphone, courriel, site internet) du-de la concepteur-trice ou du-de la répondant-e de l'équipe.

SVP, ne pas écraser vos éléments textes en bitmap pour l'ensemble des documents PDF.

En prenant part au présent appel à projets, les candidat-es autorisent le Festival international de jardins à exposer et à diffuser leurs propositions dans le domaine public.

Le site Internet du Festival présentera tous les projets soumis lors de cet appel.



Échéancier sommaire 2026-2027

2 septembre 2026	- Lancement de l'appel de candidatures
27 octobre	- Date limite pour transmettre les dossiers de candidature
Novembre	- Étude des propositions reçues et délibérations du jury
18 décembre	- Prise de contact avec tous·tes les candidat·es
Janvier 2027	- Transmission des fichiers textuels et visuels nécessaires à la préparation des contrats et des contenus destinés aux médias / à des fins promotionnelles - Première rencontre virtuelle avec les équipes artistique et technique - Signature des contrats
Février	- Diffusion du communiqué présentant les projets sélectionnés - Mise en ligne des propositions soumises à l'appel - Remise des esquisses préliminaires - Émission de commentaires et recommandations par l'équipe technique du Festival - Révision des plans et devis
Mars – avril	- Approbation finale des plans, devis et budgets de réalisation par les équipes artistique et technique du Festival - Période de demandes de soumission, d'achats de matériaux et de commandes de végétaux arbustifs ou arborescents - Démarrage des semis horticoles en serre
Début mai	- Démontage des anciens projets - Début des travaux de construction et de terrassement des jardins par l'équipe du Festival
13 au 19 juin	- Présence des concepteur·trices sur le site. Participation active aux chantiers, rencontre avec les médias et participation aux activités d'inauguration et d'ouverture grand public
18 juin	- Inauguration officielle du 28 ^e Festival international de jardins
19 juin	- Ouverture du Festival au public
3 octobre	- Dernière journée de la 28 ^e édition du Festival

Cet échéancier peut être sujet à modifications sans préavis. Le Festival international de jardins se réserve le droit de ne pas donner suite à cet appel de candidatures.